



Fiche PP1TRC

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

LA CULTURE DE LA BIENTRAITANCE DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Objectifs

Le contexte : Un ensemble de textes légaux et de préconisations situent aujourd'hui la bientraitance au cœur des pratiques du secteur social et médico-social. Ces dispositions ont pour vocation de définir les principes fondamentaux qui s'attachent à cette notion, d'en baliser la mise en place et de constituer un socle commun aux établissements et services.

Elle nécessite de la part de l'association la mise en place d'outils et de la part des professionnels une compréhension de la posture éthique adéquate.

La formation permet aux participants d'être sensibilisés à :

- ♦ La connaissance des principes fondamentaux orientant l'intervention bientraitante (contexte légal, recommandations de l'Anesm, etc.)
- ♦ La compréhension des conceptions relatives à la prévention et à l'absence de maltraitance ainsi que celles qui sont liées à la bientraitance
- ♦ L'identification des différents niveaux de mise en œuvre de cette démarche (les contextes institutionnels, la notion de projet, l'évaluation de la qualité, etc.), la place et le rôle des acteurs (usagers comme professionnels)

Programme

La journée de formation s'appuiera sur la recommandation socle de l'ANESM « la bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre » et différents textes de références :

Les concepts et les bases de la bientraitance

- ♦ Réfléchir et comprendre les principes et l'orientation
- ♦ S'approprier les concepts qui encadrent la notion de bientraitance
- ♦ Comprendre les enjeux et les implications d'une démarche bientraitante

Définir d'une posture professionnelle individuelle et collective

- ♦ Connaître les outils de l'institution pour organiser la bientraitance
- ♦ Promouvoir et institutionnaliser la bientraitance

Appréhender une méthodologie de prévention de la maltraitance

- ♦ Connaître les outils et la méthodologie de gestion de crise

Date (s) :

11 juin 2020

Lieu :

URIOPSS IDF

Durée :

1 jour (7 heures)

Tarif adhérents :

310 €

Public :

- ♦ Tous collaborateurs, notamment ceux en relation directe avec les publics accueillis et accompagnés par l'Association.

Méthodes pédagogiques :

- ♦ Groupe limité à 15 stagiaires
- ♦ Alternance de séquences d'apports théoriques, acquisition de données et d'échanges, intégrant les contributions des participants et des expériences vécues
- ♦ Travail sur des cas concrets
- ♦ Création d'ateliers (fiches, planning de mise en place, création des groupes...)

Intervenant (s) :

- ♦ **Michèle BLANCHARD – CAUMEAU** :
Evaluatrice externe, Consultante et Collaboratrice de l'URIOPSS IDF

Suivi et évaluation :

- ♦ Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation
- ♦ Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

